**Chapitre 2 : Champ notionnel du concept « évaluation »en didactique**

**Introduction**

L’évaluation est une notion complexe qui recouvre des pratiques multiples et de plus en plus présentes à tous les niveaux du système scolaire. On entend "Évaluation" au sens d'évaluation de la mise en œuvre de la compétence de la langue. Tout test de langue est une forme d'évaluation mais il existe de nombreuses autres formes d'évaluation (par exemple, les listes de contrôle en évaluation continue; l'observation informelle de enseignant) qui ne sauraient être considérées comme un test.

Évaluation est un terme plus large que contrôle. Tout contrôle est une forme d’évaluation mais, dans un programme de langue, la compétence de l'apprenant n'est pas la seule chose évaluée, par exemple, la rentabilité de certains matériels pédagogiques ou méthodes, le type et la qualité du discours, la satisfaction de l'enseignant et celle de l'apprenant, l'efficacité de l'enseignement….etc. Mais dans notre travail de recherche nous allons s’intéresser à la compétence de l'apprenant et notamment celle de la compétence rédactionnelle.

**1-définition du concept «évaluer»**

L'origine du mot : Le petit Robert donne le XIV siècle pour l'apparition de ce mot qui tirerait son origine de avaluer (1283), de l'ancien français value : valeur, prix. Il s'agit en fait de esvaluer (1366) : déterminer la valeur, le prix de quelque chose. On peut aussi considérer que "évaluer" vient du latin valere : être fort, valoir.

La définition que donne Le petit Robert pour le terme Évaluer est :

«1-porter un jugement sur la valeur, le prix de. **V. Estimer, préciser.** Faire évaluer un meuble, un tableau, par un expert. **V. Expertiser**. "Il essaya d’évaluer la fortune paternelle et quelle en serait sa part ; mais il n'avait là-dessus aucune donnée précise. " (Mart. Du.)**V. Calculer, chiffrer**. Évaluer un bien au-dessous de sa valeur. **V. Surévaluer ; sous-évaluer**. Sa maison est évaluée un million, à un million (**V. Valoir**)**.** L’arbitre a évalué le dommage. Déterminer (une quantité) par le calcul sans recourir à la mesure directe. Évaluer un volume, le débit d'une rivière. **V. Jauger**.

2-Par ext. Fixer approximativement. **V. Apprécier, estimer, juger**. Évaluer une distance à vue d’œil. Foule, assistance évaluée à deux milles personnes environ. - (Abstrait) " Fernando Lucas savait accepter tous les risques dont il avait, depuis longtemps, évaluer la quantité et la qualité "( MacOrlan).»[[1]](#footnote-1)

La définition que donne Larousse pour le même terme :

Déterminer, fixer, apprécier la valeur, le prix de quelque chose, d'un bien, etc. : Évaluer un tableau à trois millions.

Déterminer approximativement la durée, la quantité, le nombre, l'importance de quelque chose : Évaluer la population d'une région à plusieurs millions.

D’après Le dictionnaire en ligne**Mediadico**, «les synonymes du terme Évaluer sont :

Déterminer, localiser, mesurer, spécifier, caractériser, délimiter, estimer, juger, expertiser, apprécier, considérer, calculer, examiner, comparer, approfondir, ausculter, interroger, analyser, jauger, doser, peser, cuber. Compter, métrer, arpenter, toiser, soupeser, supputer, collationner, confronter, rapprocher, inventorier, recenser, chiffrer, dénombrer.»[[2]](#footnote-2)

**2-«Évaluer» en didactique de langues**

L’évaluation constitue un processus interprétatif, elle sert à renseigner l’enseignant sur les résultats de l’enseignement/apprentissage. Elle est conçue comme une démarche d’explication des attentes de l’enseignant (et normalement celles de l’apprenant) quant à l’acquisition d’un savoir et surtout l’appropriation d’un savoir-faire.

Dans le sens courant, l’évaluation appartient à deux grands axes : l’approximation et la précision. Si nous reprenons la définition du dictionnaire le Petit Robert, nous retiendrons trois sens : porter un jugement sur la valeur de ; par extension fixer approximativement, apprécier, dans le sens abstrait estimer (évaluer les risques). Un paradoxe apparaît tout de suite : l’idée de calculer et l’idée d’approximation. Il y a beaucoup à apprendre de ce paradoxe. En plus, de là provient les difficultés d’évaluation scolaire. On confond souvent estimation /appréciation et notation, mais en évaluation scolaire, les deux sont utilisées.

Dans le domaine scolaire, nous pouvons proposer la définition synthétique et brève suivante : « L’évaluation consiste en une mesure ou une appréciation, à l’aide de critères, de l’atteinte d’objectifs ou de degré de proximité d’une production par rapport à une norme » (Abernot : 7).[[3]](#footnote-3) Ce qui fait comprendre que l'évaluation est définit comme un ensemble d'outils qui permettent de mesurer le degré d'apprentissage en fonction des objectifs fixés par l'enseignant ou l'évaluateur par rapport à certains normes c'est à dire à quel point on a atteint les objectifs de notre enseignement .

Dans Évolution historique de la notion d’évaluation, Hans Niklas décrit ainsi la démarche « On soumet donc l'écolier certains stimuli (offres d'apprentissage) afin qu'il arrive à un objectif fixé d'avance (objectif d'apprentissage). [..] Le dernier degré de la théorie béhavioriste de l'apprentissage est finalement celui de l'évaluation : on vérifie si l'objectif d'apprentissage est atteint donc si l'élève a appris ce qu'il devait apprendre.»[[4]](#footnote-4)

L’évaluation occupe une place importante dans tous les systèmes éducatifs et fait partie intégrante de tout apprentissage. Le terme « évaluation » est intervenu dans le vocabulaire pédagogique autour des années 70 au moment où le caractère arbitraire des notes est devenu évident. C’est à partir de ce moment-là qu’est apparu le fait qu’on pouvait faire un lien entre l’échec scolaire et les pratiques traditionnelles de notations. Des tentatives pour supprimer les notes n’ont pas réussi avant tout parce qu’elles sont plus objectives et plus faciles à interpréter, surtout par les familles et par les élèves eux-mêmes.

L’évaluation en classe de langue étrangère ne peut pas s’articuler uniquement autour de la notation. C’est un processus qui accompagne tout le processus d’apprentissage et permet de mesurer sa réussite. Dans le cadre de l’enseignement de langue étrangère l’objet ultime de l’évaluation est « la compétence de communication propre au niveau d’âge des apprenants et au développement de cette habileté à développer »[[5]](#footnote-5)

Quand un enseignant veut établir des situations d’évaluation et des grilles d’appréciation, c’est dans cette perspective qu’il doit avant tout identifier les paramètres et critères permettant d’apprécier les diverses compétences de la communication. Puisqu’il n’est pas possible de tout évaluer et en même temps, ces paramètres et critères serviront de repères pour juger de l’habilité à communiquer chez les apprenants. L’enseignant a besoin d’indices pertinents pour arriver à juger de cette habileté et le degré de performance.

L’apprenant, de son côté a besoin d’être informé à tout moment de son progrès. « Il ne peut progresser qu’en connaissant ses lacunes et ses points forts, et cela, indépendamment du niveau atteint par les autres élèves de la classe »[[6]](#footnote-6)

L’apprenant a le droit de savoir jusqu’où l’enseignant souhaite le mener et dans ce cas il devrait pouvoir visualiser les résultats. Un système efficace d’évaluation est aussi important pour lui qu’il ne l’est pour l’enseignant.

**3-Les types d'évaluation**

on distingue habituellement trois grands types d'évaluation qui correspondent en fait au moment d'intervention dans l'apprentissage : avant, pendant ou après.

**3-1- l'évaluation diagnostique**

Elle est effectuée en début d'apprentissage pour informer l'élève et l'enseignant sur les compétences acquises, en cours d'acquisition, ou à acquérir. Celle-ci est aussi nommée évaluation pronostique ou prédictive, ce type d'évaluation ne fait pas l'objet de notation mais les enseignantes l'utilisent seulement pour connaître le niveau de la classe et pour bien cerner les points forts et les points faibles des apprenants.

D'après M.A.NADEAU cette évaluation diagnostique permet :

- De déterminer la présence ou l'absence d'habilités jugées nécessaires (prérequis) pour aborder l'apprentissage d'une nouvelle unité d'enseignement.

En effet, avant d'entreprendre un apprentissage, l'enseignant doit chercher à s'assurer que ses élèves ont assimilé les savoirs et les savoir-faire indispensables pour la suite en dressant un état des prérequis de chacun dans le domaine à étudier.

C'est le niveau préalable dans la capacité que l'on cherche à développer.

Ainsi les objectifs éducatifs d'un degré constituent des prérequis pour le suivant.

- De déterminer le niveau de maîtrise des objectifs d'un cours en vue de situer l'élève au point de départ le plus approprié.

- De classer les élèves dans des groupes distincts selon certaines caractéristiques telles l’intérêt, la personnalité, l'aptitude ou toute autre variable reconnue comme étant liée à une stratégie particulière d'enseignement ou encore à un type d'apprentissage donné.

**3-2- L'évaluation formative**

Elle s'inscrit dans un processus de contrôle continu, elle est donc étroitement liée à l'apprentissage puisqu'elle permet à l'apprenant d'apprendre par l'intermédiaire de son évaluation. Ce mode d'évaluation intervient , en principe au terme de chaque tache d'apprentissage et ayant pour objet d'informer l'apprenant et l'enseignant du niveau de maîtrise atteint et éventuellement, de découvrir ou et en quoi un apprenant éprouve des difficultés d'apprentissage pour lui proposer des stratégies qui lui permettent de progresser; comme le précise Charles Dolorme : «L'évaluation formative est donc centrée essentiellement, directement et immédiatement sur la gestion des apprentissages des élèves (par le maître et par les intéressés)»[[7]](#footnote-7). Elle permet de développer l'auto-évaluation et la co-évaluation.

L'évaluation formative fait partie intégrante du processus éducatif. Les erreurs ne pénalisent pas l'étudiant, elles sont considérées comme un moyen d'apprentissage.

Cette absence de sanction et de jugement liés à l'erreur crée la sécurité indispensable pour que l’étudiant prenne le risque d'apprendre dans des situations nouvelles pour lui. Elle est donc essentielle dans des situations de résolution de problèmes, de recherche et de création.

**3-3-Evaluation sommative**

Celle-ci s'effectue à la fin d'un parcours d'apprentissage, pour informer l'élève et l'enseignant sur un résultat, et sert à sanctionner ou certifier le degré de maîtrise des apprentissages des apprenants.

Amimeur Abdelaziz, affirme que l'évaluation sommative « intervient au moment des examens, qui permet de dire si tel élève est digne de tel grade ou s'il peut accéder à la classe supérieure. Par conséquent, l'évaluation sommative a pour but de fournir un bilan (ou l'élève se situe-t-il ?) et de permettre une décision (l'élève obtient-il ou non tel diplôme, accède-t-il ou non à la classe ?»[[8]](#footnote-8)

Selon lecadre de référence du guide DISCAS, l'évaluation sommative (ES) doit respecter les balises générales suivantes :

ES1: L’évaluation sommative doit traduire un jugement porté à la fin de l'apprentissage et ne peut être constituée d’évaluations formatives cumulées.

ES2: l’évaluation sommative doit prendre en compte les performances de l'élève telles qu'elles se manifestent à la fin de l'année scolaire.

ES3: Le jugement de maîtrise porté par l'enseignant lors de l’évaluation sommative doit s'appuyer sur des mesures effectuées à l'aide d'instruments formels : tests, grilles d'observation, critères de performances, etc.

ES4: l’évaluation sommative doit s'appuyer sur les éléments essentiels et mesurables du programme, tels qu'ils sont présentés et pondérés dans la définition du domaine.

ES5: l’évaluation sommative doit respecter les principes d’évaluation particuliers au programme concerné, s'il y en a.

ES6: Les situations d’évaluation doivent être compatibles avec les habilités évaluées : les habilités pratiques doivent être évaluées par une épreuve pratique, par exemple.

ES7: Les taches d’évaluation sommative doivent être pour l’élève, d'un type familier et faire appel exclusivement à des habilités et à des connaissances sollicitées au cours de l'apprentissage.

ES8: l’évaluation sommative doit s'exercer avec le souci de rendre justice en tout temps à la maîtrise réelle que l’élève possède des habilités essentielles du programme.

**3-4- L'évaluation certificative**

Elle est vue comme un "jugement dernier", elle intervient à la fin d'un cursus d'études ou d'un module et, à ce stade, il n'est plus temps d'apprendre encore, comme l'a dit Philippe Perrenoud : « c'est le moment du bilan, l'heure de vérité; le rapport d’évaluateur à évaluer est alors moins coopératif, car leurs intérêts sont divergents, l’évaluateur veut établir de façon aussi réaliste et précise que possible le niveau de connaissance et de compétence atteint par l'apprenant, alors que ce dernier tente de faire illusion, l’évaluation certificative est donc une variante du jeu du chat et de la souris.»[[9]](#footnote-9)

**3-5-Du côté de l'apprenant : l’auto-évaluation et la Co-évaluation**

L’auto-évaluation et la Co-évaluation visent à permettre à l'élève de prendre plus de responsabilité dans son processus d'apprentissage. Ce sont des méthodes très efficaces sur le plan de l'évaluation formative. Ce qui distingue l'auto-évaluation de la Co-évaluation, c'est que l'élève s'instruit sur l'apprentissage en réfléchissant à son propre travail ou à ses propres activités. Dans le deuxième cas, l'élève s'instruit sur l'apprentissage en réfléchissant aux activités des autres élèves.

**3-5-1-l'auto-évaluation**

« C’est le processus par lequel **l'élève recueille des données et réfléchit à son propre apprentissage.** [C’est] l'évaluation, par l'élève, de ses propres progrès en matière de connaissances, de compétences, de processus ou de comportement. L'auto-évaluation donne à l'élève **une conscience et une compréhension accrues** de lui-même ou d’elle-même en tant qu'apprenant ou apprenante.»[[10]](#footnote-10)

L'auto-évaluation est une façon de concevoir l'évaluation en tant qu'apprentissage. Donner le pouvoir aux élèves de recueillir des données sur leurs compétences, leurs apprentissages, leurs habilités cognitives et leur comportement encourage ceux-ci à réfléchir et prendre en main leurs apprentissages.

De plus l'auto-évaluation permet aux élèves d'avoir une meilleure compréhension d’eux-mêmes en tant qu'apprenant ce qui leur permettra de développer leur plein potentiel. Ce genre d'évaluation place les élèves dans une situation de réussite.

**3-5-2-La co-évaluation**

Les situations de co-évaluation sont relativement fréquentes en éducation physique et sportive. Elles s'organisent souvent à partir d'un appariement entre un élève observateur et un élève observé. L'observateur ayant pour mission d’enregistrer, à partir d'une fiche d'observation, les comportements de son partenaire afin de le renseigner sur ce qu'il a fait, sur le niveau de sa prestation pour qu'il puisse, à partir de ces informations, réguler individuellement son apprentissage.

La co-évaluation est un moyen très précieux de donner sens à l'évaluation. Elle renforce les attitudes réflectives entre les élèves. Cette dernière repose avant tout sur un climat de confiance ou le jugement de valeur est banni. Les co-évaluateurs doivent répondre à deux questions essentielles :

- Quels sont les points positifs ?

- Quels sont les pistes à améliorer, développer ou explorer ?

Ce type d'évaluation favorise le développement de compétences sur un panel très varié : les difficultés rencontrées font l'objet d'une analyse individualisée, avec des ajustements du projet qui sont déterminés par l'élève acteur et par son partenaire en tenant compte des particularités et du ressenti de chacun. Cette individualisation est un gage de réussite.

Par ailleurs, la coopération qui s'instaure entre les deux protagonistes de cette évaluation est très favorable au développement de compétences liées à la maîtrise du langage. Le langage devient, dans cette démarche, un outil au service de l'explicitation des apprentissages ; langage oral d'abord, pour communiquer entre les deux acteurs, lors des différentes phases, et langage écrit ensuite, pour synthétiser sur le papier et garder en mémoire le résultat et la synthèse de ces échanges, Par la même, l'EPS contribue à l'acquisition des compétences et connaissances du socle commun.

1. **Les fonctions de l'évaluation**

Les fonctions de l'évaluation diffèrent selon les moments. On peut distinguer :

- La fonction prédictive (l'évaluation pronostique) qui permet d'orienter l'élève dans une classe homogène, et à l'informer de sa situation, une sorte de bilan des atouts et des points faibles de l'élève. Amimeur signale que c’est : « une des fonctions de l'évaluation qui sert à : évaluer les prés-requis, à examiner si l'élève possède les aptitudes nécessaires pour mener à bien les études dans lesquelles il souhaite s'engager.»[[11]](#footnote-11)

Elle peut « par des tests particulières (teste pronostique), chercher à prédire le niveau de compétence qui pourra être atteint au cours de la formation.»[[12]](#footnote-12) Dans ce cas, l'élève aura l'occasion de se situer par rapport à ses apprentissages et par voir de conséquence prendre les décisions adéquates d'une manière autonome. C'est-à-dire l'apprenant a connu ses lacunes et ses points forts, et avec l'appui de l'enseignant qui les connaît aussi, il sait ce qui lui reste à faire pour progresser.

- La fonction pédagogique qui permet de vérifier la progression des apprenants et/ou d'examiner les difficultés d'assimilation auxquelles ils peuvent être confrontés pour, au besoin, clarifier certains points.

Cette fonction intervient après l'évaluation pronostique, tout au long du cursus de formation, c'est le diagnostic et comme le mentionne Tagliante« son rôle principal (tout comme en médecine) est d'analyser l'état d'un individu, à un moment donné, afin de porter un jugement sur un état et de pouvoir ainsi, si bien est, donner les moyens de remédier à un dysfonctionnement, si un médecin ne cache pas son état à un patient, un enseignement fera de même et le tandem enseignant/élève pourra ainsi progresser.» [[13]](#footnote-13)

- La fonction sociale renvoie à la remise de diplômes à l'issue d'une formation. Celle-ci est L'inventaire.

«L'évaluation inventaire ce que l'on appelle le domaine cognitif c'est-à-dire d'une part les savoirs et d'autres part les savoir-faire qui entrent en jeu dans la mise en forme des savoirs.»[[14]](#footnote-14)C'est une évaluation bilan, qui teste des connaissances de fin de cursus d'apprentissage, son rôle est donc de certifier qu'un certain niveau est atteint (l’évaluation certificative).

**5-Les outils d'évaluation**

Rappelons tout d'abord que le processus d'évaluation consiste essentiellement à déterminer le degré d'atteint des objectifs d'apprentissage. Dans ce but les évaluateurs font appel à des outils d'évaluation. Ces derniers sont aussi variés que multiples car ils changent en fonction de situations particulières et de la nature des informations à recueillir, il appartient donc à l'enseignant de choisir ou de confectionner l'outil de mesure le plus approprié à cette situation

La règle à ne pas oublier est que chaque outil est sous-tendu par un objectif traduit en termes de comportement observable (savoir et savoir-faire)

Nous nous référons aux travaux du C.R.D.P de Lyon pour proposer la classification suivante des outils d'évaluation scolaire.

A- La rédaction :

Il s'agit de répondre à une question par quelques phrases, voire même quelques pages. L'avantage de ce type de test est la grande place laissée à l’initiative de l'élève (question ouverte). Cependant, il est impératif d’être explicite et de bien préciser l'énoncé ainsi que le comportement attendu de l'élève (simple régurgitation ou présentation personnelle et originale).

Comme il faut veiller, aussi, à préciser autant les conditions d'exercice que les critères d'évaluation de la production (à la fois à soi-même et aux élèves).

Exemples :

a- L'élève sera capable d'expliquer par un raisonnement logique la cause d'une panne dans un circuit électrique

b- Être capable de reconnaître et d'exprimer le caractère d'un personnage d'après les données d'un texte.

c- Rédiger une suite possible et cohérente à un texte.

B -Le Questionnaire à réponse courte :

C'est ce qu'on appelle communément la question fermée.

Si ce questionnaire permet, en un temps donné, de multiplier le nombre d'items, il présente néanmoins l’inconvénient de ne cerner que la seule aptitude à se remémorer des éléments des savoirs qui le niveau le plus bas de l'échelle taxonomique de BLOOM à savoir la connaissance des termes.

Exemple : Le texte à trous (ou lacunaire). Ici, l'élève est appelé à compléter un texte en remplaçant les "blancs" par le mot approprié (le mot qu'on voulait le voir restituer).

C- Le questionnaire à choix multiples :

Il s’agit, pour l'élève, de choisir parmi deux ou plusieurs réponses celle (ou celles) qui parait (paraissent) exacte (s).

On peut utiliser des échelles de réponses :

- vrai .............. Faux

- le plus important .......... le moins important.

Il est conseillé, lors de la rédaction de ces questions, d'écrire la réponse correcte et de chercher ensuite ce qu'on appelle les distracteurs, c'est-à-dire les réponses inexactes pour les insérer dans la liste proposée. On doit proposer au moins quatre options pour éviter le choix au hasard. C'est l'inconvénient majeur de ce type de questions. Sinon l'avantage c'est que la passation est rapide et la correction facile.

**6-Les qualités d’un instrument d’évaluation**

Pour qu’un instrument d’évaluation soit fiable les auteurs se sont mis d’accord sur les qualités de production, d’utilisation et de choix d’un bon instrument. Nous citerons :

**La Validité :** On la définit comme étant le fait qu’un test mesure réellement ce qu’il veut mesurer, c’est-à-dire les caractéristiques voulues dans un domaine donné de performance. En effet, un instrument de mesure des apprentissages doit mesurer l’atteinte des objectifs proposés au point de départ aux élèves. De ce fait, lorsque l’enseignant formule ses objectifs pour un cours, il détermine en quelque sorte les modalités d’évaluation.

**La fidélité :** c’est le fait, pour un examen, de mesurer toujours la même chose (homogénéité) de la même façon (constance).

C’est se poser la question : « est ce que dans un mois je considérai excellent un devoir que je considère excellent aujourd’hui ? Et ce devoir sera-t-il également jugé excellent par un collègue ?» Autrement dit les variations dans les résultats doivent correspondre aux variations dans la réalité et non pas au simple hasard.

**La sensibilité :** La question posée ici est la suivante : « Est ce que mes notes varient aussi finement en fonction des différences de qualité des travaux à évaluer ? Ainsi on juge de la sensibilité d’un test en fonction de la variation des résultats qui distinguent les forts des faibles.

1. **Les critères d’évaluation**

« Ce qui peut définir un critère, en particulier un critère que l’on qualifie de **critère de réalisation**. Il s’agit d’un critère d’évaluation, mais dont on requiert, dans les dispositifs d’évaluation-régulation, autrement nommée évaluation formative, qu’il caractérise la **phase de réalisation** et pas seulement **la réalisation**, le produit réalisé ; qu’il concerne l’action et pas uniquement le résultat de l’action. Un critère de réalisation serait alors un critère qui permet de faire et de faire mieux. [...]» **(l’évaluation et ses critères.)**

Un critère d’évaluation sert à évaluer ; il consiste en une dimension abstraite, nécessairement qualitative, que l’on va utiliser pour évaluer un objet.

Les critères d’évaluation sont liés aux objectifs des cours : il s’agit de qualités que l’enseignant recherche dans les travaux des apprenants et dont la présence lui indique qu’ils ont atteignent les buts fixés.

Le choix des critères d’évaluation des compétences est fait à partir de deux indiqués dans le programme. Ces critères sont adaptés aux caractéristiques de la situation, au moment de l’année, aux acquis des élèves, aux compétences et aux contenus visés par la tâche.

Par souci de transparence, l’enseignant informe les élèves des critères d’évaluation, ce qui peut accroître leur sentiment d’efficacité et leur motivation. En s’assurant qu’ils comprennent bien ce qui est attendu d’eux.

**Notion d’évaluation formative**

**1- Bâtir une nouvelle théorie de l’évaluation formative**

Selon Michel Grangeat, parmi les principes de l’évaluation formative est que le but prioritaire de cette dernière, dans sa conception et sa mise en pratique, « c’est l’amélioration des apprentissages de chaque élève. Cette activité évaluative aide aux apprentissages lorsqu’elle produit de l’information que les enseignants et les élèves peuvent utiliser comme un feedback, comme un retour, pour se situer eux-mêmes et pour modifier les activités dans lesquelles ils sont engagés. Une telle évaluation devient formative si indices et retours sont utilisés pour rencontrer les besoins de chacun des élèves.

On peut donc dire que l’évaluation est formative lorsqu’elle conduit à identifier des indices sur les processus d’apprentissage des élèves afin de prendre des décisions à propos des étapes à venir de l’instruction (des enseignements et des apprentissages). Ces décisions devraient être meilleures que celles qui auraient été prises en l’absence de tels indices.»[[15]](#footnote-15)

**2- La distinction entre évaluation formative et sommative**

La différence entre ces deux types d’évaluation est une différence de fonction, l’évaluation sommative sert à rendre compte, à catégoriser et à valider des compétences; tandis que l’évaluation formative sert à avancer vers les compétences visées, on peut dire qu’elle produit des suggestions sur les étapes ultérieures des apprentissages afin de les rendre plus efficaces.

**3- Le climat de la classe, le premier principe de l’évaluation formative**

Un des principes de la bonne maîtrise de l’évaluation formative est de favoriser un bon climat dans la classe. Il faut montrer aux élèves que l’évaluation formative n’est pas faite pour sanctionner ou juger mais plutôt pour améliorer les apprentissages.

Ce climat doit favoriser les questionnements, l’observation des phénomènes, le partage des idées, la prise de risques et l’acceptation des commentaires sur son activité. Il doit inciter à la collaboration dans la classe, le respect mutuel, la confiance, l’honnêteté dans la communication, ainsi que l’appréciation et l’acceptation des différences entre élèves.

Un tel climat met les élèves à l’aise, les encourage à chercher de l’aide, et à travailler plus sérieusement.

**4- Les caractéristiques de l’évaluation formative en classe de langue**

- Ce type est très fréquent en classe de langue, elle est le privilège de l’enseignant.

- L’évaluation formative concerne les activités didactiques et communicatives comme procédés d’enseignement de langue.

- L’évaluation formative est essentielle dans le déroulement de l’interaction entre l’enseignant et les apprenants.

- La forme de l’évaluation formative est généralement : question-réponse-évaluation.

- Il n’y a pas de notation dans l’évaluation formative en classe de langue.

**5- Les avantages de l’évaluation formative**

Pour le professeur, l’évaluation formative sert non seulement à identifier les lacunes individuelles des étudiants, mais à dégager aussi des profils d’apprentissage pour tout un groupe-classe, elle permet aussi d’ajuster son enseignement. Enfin, elle :

- est rapide d’exécution, il n’y a rien de plus coûteux en temps lorsqu’il y a des notes attachées à un travail;

- permet de réduire la charge des corrections en confiant aux étudiants une partie du travail d’évaluation formative.

Pour l’apprenant, l’évaluation formative est préférable contrairement aux autres types d’évaluation parce qu’elle permet :

- De progresser dans ses apprentissages, car elle met l’accent sur le processus plutôt que le produit.

- D’obtenir des feedback fréquents, ce qui a pour effet de motiver.

-D’obtenir des renseignements sur les forces et les faiblesses du travail ainsi que sur les améliorations à apporter.

- D’assumer la responsabilité de sa propre formation.

En général, l’évaluation formative peut s’appliquer à tous les objectifs d’apprentissages, ce qui fait que son utilisation est très souple. En outre, elle permet :

- De faire participer les étudiants et facilite la coopération, ce qui diminue les effets négatifs que peut faire naître la compétition issue de l’évaluation sommative.

- De créer un climat de sécurité qui est plus productif qu’un climat de stress produit par la sanction d’une évaluation sommative.

**6- La démarche de l’évaluation formative en classe de 1ere année secondaire**

Dans le programme scolaire de 1ere année secondaire, chaque projet est divisé en deux séquences, et chaque séquence contient des séances (activités) d’une durée de 60 min.

Ces activités sont :

- l’évaluation diagnostique

- compréhension de l’oral

- compréhension de l’écrit

- points de langue

- écriture (préparation à l’écrit, production écrite)

Le professeur ayant construit le projet sous forme d’une suite d’activités, il devrait commencer par un pré-test (évaluation diagnostique) sur la matière à venir pour vérifier la disponibilité des prérequis nécessaires, s’arrête à la fin de chaque étape et propose un exercice d’évaluation à toute la classe en quelques minutes; Si la plupart des apprenants trouvent la réponse, le professeur peut passer à la partie suivante, soit au contraire, si la plupart ont été incapable de réussir l’exercice, le professeur devra revenir sur la matière qu’il n’a pas réussi à faire comprendre.

A la fin, il doit terminer par un post-test sur la matière vue (production écrite) afin que chaque apprenant mesure le chemin parcouru durant le cours, et faire un bilan des acquisitions.

**7- La procédure de l’évaluation en production écrite**

**7-1- La consigne**

Est un énoncé indiquant la tâche à accomplir ou le but à atteindre. Elle doit être précise, explicite, et univoque.

**7-2- La grille d’évaluation**

Une liste de critères permet de garantir une évaluation efficace des écrits des apprenants, et de mesurer l’atteinte des objectifs. Cette grille doit être construite en fonction de ce que l’on attend de l’apprenant.

**7-3- La grille d’auto-évaluation**

Une liste de de critères que l’apprenant doit les employer dans sa production écrite auparavant et qui sont mentionnés dans un tableau, l’apprenant doit répondre par un oui ou non selon ce qu’il a employé dans son texte.

1. Le petit Robert. (1996). Paris Vie. [↑](#footnote-ref-1)
2. Mediadico [en ligne]. [↑](#footnote-ref-2)
3. Abernot, Y. Les méthodes d’évaluation scolaires. Dunod. Savoir enseigner, 2éme Édition (1996). [↑](#footnote-ref-3)
4. Jacques Demorgon, Edmond-Marc Lipiansky, Burkhad Muller, Hans Niklas, Dynamique interculturelles pour l’Europe. In Tardieu, Claire, L’épreuve de didactique aux concours.Paris : Ellipses Edition Marketing, 2005. P.9 [↑](#footnote-ref-4)
5. Lussier, D. (1992). Evaluer les apprentissages dans une approche communicative. Paris: Hachette. [↑](#footnote-ref-5)
6. Tagliante, C. (1991). Evaluation. Les pratiques de classe. Paris: CLE international. [↑](#footnote-ref-6)
7. Delorme, Charles, l’évaluation en question. Paris. Juillet. 1987, p.155 [↑](#footnote-ref-7)
8. Amimeur, Abdelaziz. Guide méthodologique en évaluation pédagogique, novembre, 2009, p.60. [↑](#footnote-ref-8)
9. Formation professionnelle suisse4, 25-28,2001 [↑](#footnote-ref-9)
10. (Ministère de l'éducation de l'Ontario, 2002) [↑](#footnote-ref-10)
11. Amimeur, Abdelaziz, op. Cite p60 [↑](#footnote-ref-11)
12. Tagliante, Christine, op. Citep18. [↑](#footnote-ref-12)
13. Tagliante, Christine, op. Cite, p15 [↑](#footnote-ref-13)
14. Ibid. p16 [↑](#footnote-ref-14)
15. Grangeat,M. (2014). Connaître les principes de l’évaluation formative. Retiré de : http://webcom.upmf-grenoble.fr/sciedu/evacodice [↑](#footnote-ref-15)